

1er CONCOURS DE MESSAGES VIA WHATSAPP
« CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE »
I.E.S. ZURBARÁN

Année scolaire 2013-2014

A l'occasion de la célébration du Jour International contre la violence de genre, le 25 novembre, la Commission Scolaire pour une culture de Paix, d'Égalité et de Non Violence du Lycée Zurbarán de Badajoz, en collaboration avec l'AMPA, vous invite à participer à un concours de messages via WhatsApp.

CONDITIONS DE PARTICIPATION & INSTRUCTIONS

1. Pourront participer au concours tous les élèves inscrits dans n'importe quel établissement scolaire de Badajoz.
2. Le thème choisis pour les messages sera en rapport avec le jour de la commémoration et tournera autour de ces deux questions :
 - *Le refus de la violence de genre.*
 - *Solidarité envers les victimes de la violence de genre.*
3. Les messages WhatsApp devront être envoyés au numéro de téléphone suivant : 615729588. Chaque participant devra indiquer son nom, prénom et école à laquelle il appartient.
4. Tous les messages devront inclure la légende : *25 Novembre, Jour International contre la Violence de Genre.*
5. Les messages pourront être écrits dans tous les langages que peut supporter l'application WhatsApp : texte oral, texte écrit (langage conventionnel ou langage SMS, vidéo et/ou images).
6. La longueur, la durée et autres caractéristiques des messages seront adaptées aux conditions techniques et formelles requises par l'application WhatsApp.
7. Etant donné que l'I.E.S. Zurbarán se compose de sections bilingues en français et en anglais, et propose du portugais comme seconde langue, les messages pourront être présentés entièrement ou partiellement en langue espagnole, française, anglaise et/ou portugaise.
8. En plus d'envoyer le message au numéro de téléphone indiqué, devra remettre à la conciergerie du lycée une note explicative de ce même message. Celle-ci se présentera sous forme d'écrit dactylographié que ne dépassera pas une page recto et comprendra les indications, éclaircissements, instructions et observations que l'élève jugera nécessaires pour l'interprétation et la compréhension adéquate de son travail.
9. La date limite pour la présentation des messages et des notes explicatives sera fixée au 13 décembre 2013.
10. Trois prix seront mis en jeu sous forme de cartes-cadeaux d'un montant de 50€ pour le/la gagnant(e) du concours et de 30€ pour chacun(e) des finalistes. Les gagnant(e)s seront prévenus personnellement dès que les résultats du jury.
11. Tous les participants cèdent, de fait, les droits de reproduction de leur message dans n'importe quelle page internet, publication, exposition, note de presse ou autre support qui ait comme objectif la diffusion et la connaissance du concours et des travaux présentés.
12. Le jury se composera de trois membres de la Commission Scolaire pour une Culture de Paix, d'Égalité et de Non Violence, de l'année en cours. Ce jury aura la capacité de résoudre les doutes techniques que pourront se présenter et qui ne soient pas prévus par le présent règlement.
13. Le jury se réserve le droit de déclarer vacant un des prix dans le cas où les messages ne soient pas d'une qualité suffisante.
14. La participation au concours implique, de la part de tous les concurrents, d'avoir pris connaissance et d'accepter le présent règlement, le verdict du jury étant sans appel.